



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

El	10/10
22. OKT. 1985	
X	✓
X	
2	X
Int	X

Office fédéral des étrangers

3003 B e r n e

Ihr Zeichen
Votre référence

Ihre Nachricht vom
Votre communication du

Unser Zeichen
Notre référence

Datum
Date

S 119-431 Wü/ga

19.9.1985

s.B.41.11.Youg.1.-DJ/mf

18.10.1985

Gegenstand:

Objet:

Politique à l'égard de l'entrée en
Suisse de travailleurs yougoslaves

Monsieur le Directeur,

Nous nous référons à votre lettre du 19.9.1985 par laquelle vous nous demandez de prendre position sur votre projet de modifier les modalités d'entrée en Suisse des saisonniers et bénéficiaires d'un permis annuel yougoslaves.

Nous comprenons votre souci général de prendre des mesures afin d'assurer une stabilisation de la population étrangère, voulue par le Conseil fédéral. Nous comprenons aussi que vous portiez votre attention, dans ce contexte, vers un groupe d'étrangers qui a connu une augmentation particulièrement forte ces dernières années.

Il nous apparaît également qu'un plafond global étant fixé à la population étrangère, un certain équilibre doit être maintenu entre les différents groupes de nationalité dont elle se compose, car il importe de ne pas favoriser une évolution qui serait préjudiciable à certains pays traditionnels de recrutement, et, partant, qui pourrait affecter négativement nos relations avec ces pays.

En raison, cependant, des relations étroites que nous entretenons avec la Yougoslavie, nous sommes d'avis que la Suisse ne devrait pas agir à son égard d'une manière qui pourrait être jugée discriminatoire. Pour autant que les mesures que vous proposez n'aillent pas à l'encontre de pratiques établies d'un commun accord avec la Yougoslavie, et n'aient pas pour effet une réduction par trop brusque et considérable du nombre des Yougoslaves en Suisse, sachant en outre que des limitations analogues touchent notamment un pays qui, comme la Turquie, fait également partie des zones traditionnelles de recrutement - comme le Vice-directeur Wütrich l'a confirmé à mon collaborateur M. de Dardel -, nous pouvons nous ranger aux propositions que vous énoncez.

DIVISION POLITIQUE I

F. Pianca

Copies: - OFAEE
- OFIAMT